

1^{re} Séance de l'Assemblée Générale (constitutive) 1

19 Novembre 1983. à l'hôpital Lariboisière 17^h30

1. Lecture et adoption des Statuts de l'association.
Le Professeur Antonin lit le projet de statuts de l'association française de Strabologie (A.F.S.).
Ces-ci soumis au vote des médecins présents sont adoptés à l'unanimité.
2. Les membres fondateurs sont les douze médecins ophtalmologistes énumérés à la page 3 des Statuts (voir en annexe).
3. Election de 15 membres complémentaires pour le comité directeur.

Sont élus = Campinchi, Catros, M^{lle} Fournier
M^{me} Hallier-Larousse, M^{me} Horowitz, M^{me} Lobstein
M^{me} Lods, Raspiller, M^{me} Rodriguez, M^{me} Sermignat-
Badoche, M^{lle} Ursoy, M^{me} Layec, M^{me} Pigassou
M^{me} Marzuchi, Zenatti, M^{me} Coudere-Devaux, Aflalo

4. Election du Bureau.

Le comité directeur élit les membres du bureau.
Président: R. Bérand. Vices-présidents: Jubin,
Guéri, Roth. Secrétaire de direction:
R. Antonin. Secrétaire scientifique: M^{me} Spielmann
Secrétaire adjointe M^{me} Lobstein.
Trésorier: M^{me} Layec.

Séance levée à 19 heures

Prochaine Séance: Mercredi 9 mai 1984. 18^h

Le secrétaire de Rédaction

R. Antonin